



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MARCHES PUBLICS DE TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

MARCHE N° 12001

Identification :

Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
Service Achats-Marchés
74, rue Louis Pasteur
Case 6
84029 AVIGNON CEDEX 1

>>>

Service Achats-Marchés

Type de procédure :

Appel d'offre Ouvert

Objet du marché :

Fourniture et livraison de matériel informatique

Pour les besoins de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Le présent marché a pour objet la fourniture et livraison de matériel informatique pour les besoins de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Sur chaque site il y a plusieurs services (UFR, services communs)

Nomenclature :

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) *Champ obligatoire au-delà des seuils européens*

- Descripteur principal :

- Objet principal :
- 30214000-2 : Poste de travail
- 30213100-6 : Portable

Durée du marché :

Le présent marché est conclu à compter de la notification pour une période de 4 ans.
Il est renouvelable par reconduction tacite, par période de 12 mois sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans, le titulaire ne peut s'y opposer.

Les délais de livraison seront communiqués par le titulaire sur chaque demande de devis.
L'émission d'un bon de commande vaudra acceptation des délais par la personne publique.

Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché et devront être honorés. Les dispositions contractuelles définies au présent marché s'appliquent jusqu'à l'admission des dernières fournitures.

Dans l'hypothèse où le titulaire disparaîtrait par fusion avec une autre société, il est précisé que la mise au point de l'avenant de transfert est subordonné à la réception immédiate par la Personne Représentant le Pouvoir Adjudicateur de l'acte portant la décision de fusion et de la justification de son enregistrement légal.

SERVICE ACHATS-MARCHÉS

Campus centre-ville
Site Ste Marthe
74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 28 28
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 89
Service-achats@univ-avignon.fr
<http://www.univ-avignon.fr>

A défaut, l'Université d'Avignon se réserve le droit de résilier le marché sans indemnisation.

Caractéristiques principales :

Le marché est un marché passé selon la procédure d'Appel d'Offres Ouvert régie en notamment par les articles 33,44 à 47, 56 à 59 et 77 (décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006, version consolidée au 1^{er} janvier 2012) du code des marchés publics).

Prestations divisées en lots : oui

Le présent marché est un marché fractionné à bons de commande, selon la définition de l'article 77 du Code des Marchés, il est constitué de deux lots.

A titre indicatif, les volumes des prestations de même nature sont précisés pour chaque lot comme suit :

- **Lot n° 1 : Micro-ordinateurs portables et Micro-ordinateurs de bureau supportant le système d'exploitation MacOS ou équivalent (avec périphériques associés).**
Montant annuel maximum 40 000 Euros
- **Lot 2 : Micro-ordinateurs portables et Micro-ordinateurs de bureau à architecture x86 (avec périphériques associés) conçus pour supporter des utilisations permanentes et des applications gourmandes en ressources de calcul et graphiques.**
Montant annuel maximum 200 000 Euros

Conditions de participation :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du code des marchés publics) :

Documents à produire :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (rubrique D2 du DC2).
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés ou en cours des trois dernières années (rubrique D1 du DC2).
- Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :
- Une liste des principales prestations réalisées ou en cours, sur ces trois dernières années, équivalente à celles attendues dans le présent appel d'offres, avec leur description succincte, le montant, la date et le destinataire.
- Les entreprises peuvent apporter la preuve de leur capacité par tout moyen (expérience des responsables, titres d'études, ...)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Lot n° 1				Lot n° 2			
3	0	%	Qualité du service après vente	3	0	%	Qualité technique de l'offre
2	5	%	Étendue de la gamme proposée	2	0	%	Qualité du service après vente
2	5	%	Services complémentaires proposés (par exemple : site web dédié pour les devis, commandes et contacts SAV ; accès direct au support niveau 2)	2	0	%	Diversité de la gamme proposées
2	0	%	Prix et remises consentis	1	5	%	Services complémentaires proposés (par exemple : site web dédié pour les devis, commandes et contacts SAV ; accès direct au support niveau 2)
				1	5	%	Prix et remises consentis

Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Université d'Avignon se réserve la possibilité de demander aux entreprises dont l'offre a été jugée recevable, des précisions sur la teneur de leur offre (par fax ou E-mail). Dans ce cas, les entreprises devront fournir toutes les informations nécessaires à l'appréciation des critères qualitatifs de leur offre, dans un délai de 2 jours, à compter de la date de réception de la demande de l'Université d'Avignon.

Publications relatives à la même consultation :

Date d'envoi au service éditeur : 30/01/2012

Réf. JOUE : [n°2012/S 22-035428](#) du 02/02/2012

Parue dans le BOMP B n°23 du 02/02/2012 : annonce(s) n°232

[> PDF / témoin de publication au BOAMP](#)

Date limite de réception des offres :

Vendredi 23 mars 2012 à 12h00

Dans le cadre des réponses par voie dématérialisée, les candidats bénéficient d'un délai supplémentaire, qui ne saurait excéder 24 heures, délai courant à partir de la date de réception de l'empreinte.

Les plis qui seront reçus après cette date et heure limite de remise des offres ne seront pas ouverts. Ils seront déclarés hors délai, donc irrecevables, le candidat en sera averti.

2) Délai minimum de validité des offres:

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargé à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_coj-4TWPuO

Pour ce faire, les entreprises devront renseigner un formulaire d'identification mentionnant notamment le nom de l'organisme, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse permettant de façon certaine une correspondance électronique, en particulier l'envoi d'éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications).

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : .zip ; .pdf ; .doc ; .xls.

Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Règlement de consultation (R.C.)
- Acte d'engagement et ses annexes éventuelles (A.E.)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Présentation des offres :

Les candidats doivent envoyer leurs plis sous forme dématérialisée, la transmission des candidatures et des offres par voie électronique s'effectue dans les conditions de l'article 56 ([Décret n°2011-1000 du 25 août 2011 - art. 19](#)), relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés et notamment selon les dispositions suivantes :

- Les candidatures et les offres transmises par voie électronique doivent être envoyées dans les conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat.
- Pour répondre à la première consultation, les certificats de signature électronique acceptés seront référencés PRIS V1. Il est nécessaire d'avoir recours aux certificats référencés par le Ministère des Finances (listes consultables sur le site : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>).
- Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.
- La liste exhaustive des formats autorisés pour la transmission électronique des plis est la suivante : zip, .pdf, .doc, .xls.
 - Le Bordereau des Prix Unitaire (B. P. U.) parviendra au format ;xls et le cadre de réponse au format doc.
 - Le candidat est invité à ne pas utiliser de macro-instructions dans les documents transmis et à faire en sorte que sa candidature et/ou son offre ne soit pas trop volumineuses.
 - Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un programme informatique malveillant est détecté par la personne publique peut faire l'objet d'un archivage de sécurité, donnant lieu à l'ouverture de la copie de sauvegarde. En l'absence de ladite copie de sauvegarde, une réparation peut être tentée.
 - Si cette réparation échoue ou n'est pas tentée les documents électroniques relatif à une candidature ou à une offre sont réputés n'avoir jamais été reçu et le candidat concerné en est informé dans les conditions fixées à l'article 80 du code des marchés publics.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur peut décider, dans le cas de l'échec de la réparation du document électronique relatif à une candidature ou dans le cas où une réparation n'a pas été tentée sur ce même document, de faire l'application du I de l'article 52 du code des marchés publics et demander à l'opérateur économique de procéder à un nouvel envoi du document.

La transmission des plis s'effectue à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_coj-4TWPuO

Une aide technique à l'utilisation de la salle des marchés est disponible sur le site :

<http://www.achatpublic.com/smde/manuels>

Rubrique « Gérer une procédure d'Appel d'Offre Ouvert ».

Les documents mis à disposition se composent du manuel d'utilisation, des conditions générales d'utilisation et des pré-requis techniques. Ces documents décrivant l'utilisation de la salle des marchés d'Achatpublic.com font partie intégrante du règlement de la consultation.

Les candidats doivent envoyer leurs plis sous forme dématérialisés et seront entièrement rédigés en langue française et exprimées en Euro, les candidats bénéficient d'un délai supplémentaire qui ne saurait excéder 24 heures, délai courant à partir de la date de réception de l'empreinte.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si la Personne Représentant le Pouvoir Adjudicateur constate que les pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, elle peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 48 heures.

Les plis réceptionnés après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus.

➤ **Candidature :**

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (rubrique D2 du DC2).
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés ou en cours des trois dernières années (rubrique D1 du DC2).
- Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :
- Une liste des principales prestations réalisées ou en cours, sur ces trois dernières années, équivalente à celles attendues dans le présent appel d'offres, avec leur description succincte, le montant, la date et le destinataire.

➤ **Offre :** Un projet de marché comprenant :

- L'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes éventuelles ; à compléter et à signer par le représentant habilité à engager la société ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) : cahier ci-joint à accepter sans modification ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) : cahier ci-joint à accepter sans modification ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) : cahier ci-joint à accepter sans modification ;
- Le catalogue ou les catalogues et tarifs.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

D'ordre administratif :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
Service Achats- marchés
Louis VILLANI
74, rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON cedex 1
Tél: 04.90.16.28.28
Télécopie : 04-90-16-25-89
[E-mail : service-achats@univ-avignon.fr](mailto:service-achats@univ-avignon.fr)

D'ordre technique :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
D. O. S. I
Cédric COULOMB
Responsable Assistance Informatique
74, rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON cedex 1
Tél: 04 90 16 26 22 ou 04 90 16 26 00
[E-mail:cedric.coulomb@univ-avignon.fr](mailto:cedric.coulomb@univ-avignon.fr)